

Avis aux étudiants de 7^e année et aux internes

Les étudiants sont priés de déposer des exemplaires originaux de la fiche de validation de stage à la fin de chaque passage.

❓ Pour les étudiants internes :

Quatre (4) exemplaires originaux sont requis, répartis comme suit :

- Une fiche pour le passage des examens cliniques.
- Une fiche pour la soutenance.
- Deux fiches pour le dossier d'internat.

❓ Pour les étudiants de 7^e année :

Deux (2) exemplaires originaux sont requis :

- Une fiche pour le passage des examens cliniques.
- Une fiche pour la soutenance.

❓ Les dossiers doivent être déposés directement au secrétariat du 2^e étage du CHU, immédiatement après la fin de chaque passage.

